SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE FRANCE.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1858.

PRÉSIDENCE DE M. MOQUIN-TANDON.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1857, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. Pichon (Félicien), dessinateur, place Saint-Charles, 14, à Saint-Étienne (Loire), présenté par MM. Charoy et Demoget.

Lortet (Louis-Charles), étudiant en médecine, rue Férou, 15, à Paris, présenté par MM. Moquin-Tandon et Montagne.

Hullé, professeur d'hydrographie, à Blaye (Gironde), présenté par MM. Kresz et Jamain.

Pringsheim (N.), professeur de botanique, à Berlin (Prusse), présenté par MM. Grœnland et Duchartre.

Urgel (Théophile), trésorier de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, rue Saint-Martin, 15, à Bordeaux, présenté par MM. Delbos et Duchartre.

Léon (Isidore), sous-inspecteur des douanes, à Lorient, présenté par MM. Delbos et Duchartre.

Graells (Don M.-P.), directeur du Musée des sciences naturelles, à Madrid, présenté par MM. J. Gay et Léon Dufour.

M. le Président annonce en outre trois nouvelles présentations.

Lecture est donnée de lettres de MM. Treviranus et de Brébisson, qui remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

Dons faits à la Société :

1° Par M. Eugène Caventou :

Rapport à M. le Ministre de la Marine sur l'écorce de Caïl-Cedra, etc.

2° De la part de M. Ch. Martins, de Montpellier :

Index seminum Horti monspeliensis, 1857.

3° De la part de M. Zetterstedt :

Plantes vasculaires des Pyrénées principales, Paris, 1857.

4° De la part de la Société académique de Maine-et-Loire :

Mémoires de cette Société, t. I, n° 2.

5° En échange du Bulletin de la Société :

L'Institut, décembre 1857 et janvier 1858, trois numéros.

Conformément à l'art. 28 du règlement, M. le Président fait connaître à la Société les noms des membres des diverses Commissions nommées par le Conseil, pour l'année 1858, dans sa séance du 16 décembre dernier.

Ces Commissions sont composées de la manière suivante :

1° *Commission de comptabilité*, chargée de vérifier la gestion de M. le Trésorier : MM. Brice, le comte de Noé et A. Passy ;

2° *Commission des archives*, chargée de vérifier la gestion de M. l'Archiviste : MM. Baillon, Germain de Saint-Pierre et Le Maout ;

3° *Commission permanente du Bulletin* : MM. Chatin, Decaisne et Duchartre.

M. le Président annonce que les fonctions de MM. Duchartre, secrétaire, et de Bouis, archiviste, nommés en 1854, sont expirées. D'après l'art. 6 des statuts, le secrétaire n'est pas rééligible, mais l'archiviste peut être réélu.

M. le Président annonce en outre que, par suite du tirage au sort fait le 16 décembre dernier, les membres du Conseil qui doivent être remplacés cette année sont : MM. Brice, Brongniart, Montagne et Tulasne.

On procède ensuite à l'élection du président pour l'année 1858.

M. le comte Jaubert, ayant obtenu 131 suffrages sur 140, est proclamé président de la Société pour l'année 1858.

La Société nomme ensuite successivement :

Vice-présidents : MM. J. Gay, Duchartre, Brongniart et le comte de Noé.

Secrétaire : M. de Schœnefeld, en remplacement de M. Duchartre.

Vice-secrétaire : M. Eug. Fournier, en remplacement de M. de Schœnefeld, nommé secrétaire.

Archiviste : M. de Bouis (réélu).

Membres du Conseil : MM. Moquin-Tandon, Lasègue, T. Puel et Le Maout.

Il résulte de ces nominations que le Bureau et le Conseil d'administration de la Société se trouvent composés, pour l'année 1858, de la manière suivante :

Président.

M. le comte Jaubert.

Vice-présidents.

MM. Ad. Brongniart.
Duchartre.

MM. J. Gay.
le comte Fr. de Noé.

Secrétaires.

MM. Cosson.
de Schœnefeld.

Vice-secrétaires.

MM. Eug. Fournier.
Léon Soubeiran.

Trésorier.

M. Fr. Delessert.

Archiviste.

M. de Bouis.

Membres du Conseil.

MM. Baillon.
Boisduval.
Chatin.
Decaisne.
Germain de Saint-Pierre.
Lasègue.

MM. Le Maout.
Menière.
Moquin-Tandon.
A. Passy.
T. Puel.
Weddell.

Avant de se séparer, la Société vote des remercîments unanimes à M. Moquin-Tandon, pour le dévouement avec lequel il a bien voulu diriger ses travaux pendant l'année qui vient de finir.